

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 9 (2007)
Heft: 2

Artikel: Approche ciblée chez les jeunes
Autor: Di Potenza, Francesco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-995467>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Approche ciblée chez les jeunes

Planification // Plus de 1800 contrôles antidopage ont été réalisés en 2006 dans notre pays. Le plus souvent auprès de sportifs d'élite, parfois chez les amateurs. Et depuis deux ans, les juniors se voient aussi contrôler régulièrement.

Francesco Di Potenza

► Coordinatrice des contrôles auprès de Swiss Olympic, Barbara Walther met d'entrée de cause le doigt sur l'aspect décisif: «Un bon travail de prévention en amont permet d'éviter que nos juniors ne tombent dans l'engrenage du dopage.» Prévention précoce signifie que les jeunes sportifs sont confrontés tôt à la problématique du dopage, et également aux contrôles. «17 à 20% des tests effectués chaque année concernent des juniors élite», précise-t-elle. En 2006, 238 contrôles (123 en compétition et 115 hors compétition) ont ainsi été réalisés auprès des jeunes: «Même si ces

athlètes n'appartiennent pas au groupe cible des sportifs soumis à contrôle (voir encadré), ils doivent s'attendre à cette éventualité. Dans les sports d'équipe tels que le football et le hockey sur glace, les tests sont réalisés à partir des sélections M16. Dans certaines disciplines individuelles telles que le patinage artistique et la gymnastique, il arrive que des plus jeunes soient contrôlés», ajoute Barbara Walther.

Réactions positives

Les contrôles effectués auprès de juniors

répondent aux besoins spécifiques de ce groupe cible. Spécialement formés, les contrôleurs attachent beaucoup d'importance à l'information, surtout lors du premier contrôle: «Nos collaborateurs expliquent aux jeunes comment se déroule le processus et en profitent pour aborder un certain nombre d'aspects généraux relatifs à la lutte antidopage; ils leur remettent également de la documentation ainsi qu'un petit cadeau.» Le but de cette approche est de leur donner une première impression positive de la lutte antidopage pour qu'ils comprennent que

Le dopage, un miroir aux alouettes.



les contrôles font partie intégrante de la vie du sportif d'élite. «Jusqu'ici, nous n'avons eu que des réactions positives, tant de la part des parents que des entraîneurs», se réjouit Barbara Walther. Et d'ajouter: «Depuis que nous procédons à des tests auprès des jeunes, nous n'avons pas eu de cas positif!»

En fonction des risques

Les responsables de la lutte antidopage commencent par planifier soigneusement les contrôles. Ils s'appuient pour cela sur un concept fixant les priorités de l'année en cours. Ces priorités sont fonction d'un catalogue de critères tels que le calendrier des compétitions (Jeux Olympiques, championnats du monde, championnats d'Europe) ou le passé d'une discipline à l'échelon national et international. «Nous établissons ensuite une table des risques pour tous les sports en fonction de ces critères. C'est sur ces deux documents que s'établit la planification des contrôles», explique Barbara Walther. Le reste relève de la simple routine: le contrôleur reçoit un mandat désignant les athlètes qu'il doit contrôler, s'il doit les tirer au sort

ou s'il ne doit tester que ceux ayant fini à une place précise lors d'une compétition.

Contrôles imprévisibles

«Les amateurs sont eux aussi contrôlés. Mais nous testons uniquement ceux qui occupent régulièrement les premières places lors de compétitions», précise Barbara Walther. Les contrôleurs sont donc présents à l'occasion des courses populaires les plus prestigieuses du calendrier comme le Grand-Prix de Berne, Morat-Fribourg et d'autres événements organisés par des fédérations membres de Swiss Olympic. Ils ne se déplacent toutefois que si les fédérations et les clubs organisateurs sont affiliés à l'association faitière: «Cela signifie que nous ne procédons à aucun contrôle dans les salles de fitness.» Ce qui n'empêche pas le septième point de la charte d'éthique de Swiss Olympic («s'opposer au dopage et aux toxicodépendances») de s'appliquer à tous les adeptes du sport, et pas uniquement aux athlètes de pointe.

Bien que le renoncement au dopage fasse partie des règles de base du sport, il y a et

il y aura toujours des abus. Si Barbara Walther est convaincue qu'il existera toujours des lacunes dont les tricheurs pourront tirer profit, elle estime que les contrôleurs bénéficient de l'effet de surprise: «Nous n'annonçons jamais notre venue aux athlètes. Et il peut arriver que nous en testions un deux fois de suite à intervalle rapproché, puis plus du tout pendant longtemps. De cette façon, les athlètes ne savent jamais quand leur tour viendra. Notre avantage, c'est bien l'imprévisibilité des contrôles.» //

► Contact:

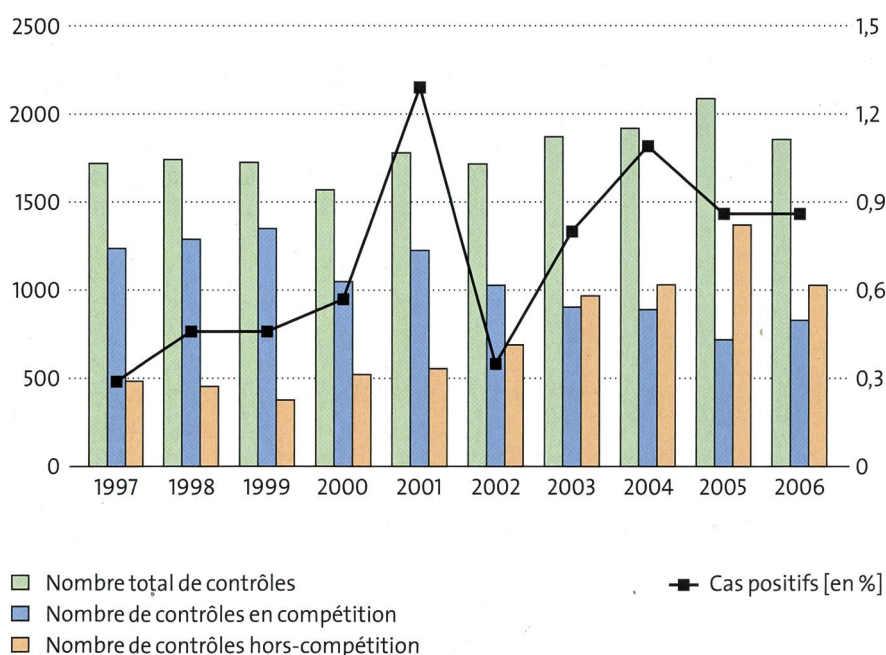
barbara.walther@swissolympic.ch

Bon à savoir

La Suisse aux avant-postes

- 1855 contrôles ont été réalisés en 2006 en Suisse, 612 en compétition, 781 hors compétition et 462 pour le compte de tiers.
- Tous les athlètes de pointe appartiennent au groupe cible des sportifs soumis à contrôle. Cela correspond à quelque 630 sportifs individuels et plusieurs centaines de joueurs d'équipe.
- Tous ces athlètes sont soumis à une obligation de renseigner, qui leur impose de fournir tous les trimestres aux autorités responsables des informations précises sur leurs mouvements (lieux et dates d'entraînement). Ces informations permettent de procéder à des contrôles ciblés même en période de préparation.
- La Suisse compte parmi les 15 pays dont la qualité de la lutte antidopage est certifiée ISO. Swiss Olympic reçoit régulièrement des mandats de l'Agence mondiale antidopage (AMA) et d'autres organisations internationales. En comparaison internationale, la Suisse est dans le peloton de tête des nations les plus performantes dans la lutte contre le dopage.
- Les sportifs amateurs sont eux aussi subordonnés aux contrôles antidopage dans le cadre d'épreuves organisées par des clubs et des fédérations affiliés à l'association faitière Swiss Olympic.

Contrôles antidopage en Suisse de 1997 à 2006



L'année 2001 marque un record impressionnant. Cela s'explique en partie par le fait que dès janvier 2002, les sanctions ne sont plus administrées par les fédérations, mais par la chambre disciplinaire de Swiss Olympic.